



CIRCUIT NATIONAL T.S.V.

1. Objectifs

- Développement et coordination de la discipline au niveau national.
- Elaboration d'un classement national.
- Détection et qualification pour les collectifs.
- Qualification pour le championnat de France

2. Organisation

Épreuves handgun : Open, Production, Revolver, Standard et Classic.

Epreuves Rifle : Open Semi Auto Rifle – Standard Semi Auto Rifle – Open Manual Action Rifle – Standard Manual Action Rifle –

- 8 stages minimum.
- Déclaration de la compétition à la fédération et validation des épreuves par un arbitre IROA.
- Compétition sur une journée (si la compétition est tirée deux fois, seul le premier tir est pris en compte pour le classement).
- Tarif recommandé = 5 euros/stage.
- Application du dernier règlement IPSC.
- Arbitres nationaux et/ou moniteurs pour arbitrer les stages (au minimum 2 arbitres NROI).
- Equilibre du match : Le ratio recommandé par l'IPSC devra être respecté, pour que l'événement fasse partie intégrante du circuit national. (3 Short Courses, 2 Medium Courses, 1 Long course. Si 8 stages = 4-3-1, si 9 stages = 4-3-2, ...)

3. Inscriptions

Les tireurs s'inscrivent directement auprès des clubs ayant validé leur match au calendrier du circuit national (sauf en ce qui concerne le championnat de France).

La licence du tireur doit obligatoirement comporter la signature et le cachet d'un médecin, pour l'année en cours.



L'autorisation du président du club et/ou du responsable TSV de chaque tireur est nécessaire pour l'inscription de celui-ci à une compétition TSV.

4. Classement national

- Les matchs inscrits au circuit national de niveau 2 ou 3, rapportent un coefficient de **UN**
- Le championnat de France rapporte un coefficient de **TROIS**

Le classement national se calcule sur un an glissant (12 mois). Pour figurer au classement national, chaque compétiteur devra participer au moins à 4 compétitions du circuit, dont le championnat de France.

Pour une participation à 5 compétitions et plus, seuls les trois meilleurs résultats ainsi que le championnat de France, seront pris en compte.

5. Qualification pour les collectifs

Les 2 premiers du circuit national intégreront le collectif des divisions Production, Open, Standard, Classic. Dans le cadre de la détection, la DTN pourra faire intégrer ce groupe à des tireurs supplémentaires. (Jeunes, femmes, espoirs)

Le collectif est déterminé à la fin du championnat de France pour une durée de 1 an.